

nationale a émis une ordonnance aux fins de fournir les casernes d'antracite. Il fallait l'importer en petites quantités, ce qui a fait doubler les frais de charbon. Les casernes se fournissaient d'antracite américain qui coûtait deux fois plus cher. Cela n'était pas de l'efficacité. C'était simplement de la stupidité de la part d'un fonctionnaire du ministère de la Défense.

M. GORDON: Le National-Canadien n'a pas de gens stupides parmi ses acheteurs de charbon.

M. GILLIS: J'imagine bien et vous vous souvenez que j'ai dit que vous disposiez de bons moyens d'inspection.

M. GORDON: En effet.

M. GILLIS: Je ne voudrais pas que vous laissiez cela au compte rendu.

M. GORDON: Voici un rapport de notre service des achats indiquant plusieurs prescriptions, très rigides, concernant le charbon américain. Elles visent la teneur en cendre, la dimension, la teneur en combustible et le reste. Il n'est pas acheté de charbon américain qui ne réponde pas pleinement à ces prescriptions. Il ne nous est pas possible, cependant, d'acheter du charbon canadien qui réponde à ces prescriptions. Je ne veux pas être injuste, mais nous ne pouvons certainement pas trouver d'approvisionnement semblable de charbon dans l'Est canadien. Nous aimerions à l'obtenir. Nous achèterons tout le charbon de ce genre que les mines canadiennes voudront nous vendre, mais nous avons constaté qu'en général elles vendent leur bon charbon aux autres marchés, plutôt qu'aux chemins de fer, et qu'elles ne nous donnent que leurs restes. Cela est un fait. C'est peut-être payant pour elles. Je ne les en blâme pas. Je ne fais que mentionner un fait.

M. GILLIS: C'est très imprévoyant de leur part.

Le PRÉSIDENT: Y a-t-il d'autres questions?

M. CHURCHILL: J'ai une question au sujet des tarifs-marchandises en général. Par suite de la revision des tarifs-marchandises, le revenu a augmenté d'environ 17 millions de dollars. Quelle serait l'augmentation de la recette si le trafic s'était maintenu au même rythme au cours du dernier trimestre de l'année?

M. GORDON: Nous avons prévu pour 1953 une recette de 720 millions et, comme je l'ai dit alors, au moment où nous avons établi ces prévisions l'augmentation des tarifs-marchandises qui a commencé en mars 1953 n'était pas encore en vigueur. Eut-elle été en vigueur, nous aurions attendu un supplément de 16 millions qui, ajouté à mes prévisions, aurait porté le total à 736 millions. Voilà ce que nous avons prévu. Notre recette a été en réalité de quelque 696 millions, soit de 40 millions inférieure à nos prévisions.

M. CHURCHILL: Quelle partie de la subvention dite "de pont" est comprise dans l'augmentation indiquée?

M. GORDON: Vous voulez savoir si la subvention est comprise?

M. CHURCHILL: Oui.

M. GORDON: Je puis vous indiquer notre part. Vous vous souvenez qu'il y avait 7 millions de dollars à diviser au cours de chaque année financière de l'État d'après une formule. Notre part durant les huit mois de mai à décembre 1953 a été de \$2,534,528.

M. CHURCHILL: Comme vous prévoyez que la recette des marchandises sera insuffisante, envisagez-vous une autre augmentation des tarifs-marchandises?

M. GORDON: Il est difficile de répondre à la question. Nous ne songeons pas immédiatement à demander une augmentation. Cela pourra changer quand nous examinerons la situation et cela dépendra des circonstances; naturellement, une augmentation des tarifs-marchandises n'est pas la façon de guérir la baisse du trafic. La première chose que doit faire la direction quand le trafic baisse, c'est de réduire les dépenses.